

68901

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Troisième Conférence régionale sur la  
mise en valeur et l'utilisation des  
ressources minérales en Afrique

Kampala (Ouganda) 13 - 15 juin 1988

PROJET DE RAPPORT

## OUVERTURE DE LA CONFERENCE (point 1 de l'ordre du jour)

1. La troisième Conférence régionale sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources minérales en Afrique s'est tenue à Kampala (Ouganda) du 13 au 15 juin 1988.
2. La Conférence a été officiellement ouverte par son Excellence Yoweri Kabuta Museveni, Président de la République de l'Ouganda et Président du Mouvement national de résistance (MNR).
3. Le Président de la session ministérielle de la deuxième Conférence régionale sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources minérales en Afrique, Son Excellence M. N.S. Dilamonu, Ministre d'Etat chargé des mines de la République de Zambie a ouvert la Conférence. Après avoir remercié le Gouvernement de la République de l'Ouganda d'avoir invité le secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique à convoquer la troisième Conférence régionale sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources minérales à Kampala, il a demandé à Son Excellence M. Robert K. Kitariko, Ministre chargé de la mise en valeur des ressources en eau et des ressources minérales de la République de l'Ouganda d'inviter Son Excellence Monsieur Yoweri Kaguta Museveni Président de la République de l'Ouganda et Président du Mouvement national de résistance à s'adresser à la Conférence.
4. Dans son allocution d'ouverture, Son Excellence Monsieur Yoweri Kaguta Museveni a souhaité chaleureusement la bienvenue aux ministres et aux autres participants à la Conférence. Il s'est dit convaincu que la Conférence profiterait grandement aux techniciens et responsables en Ouganda et permettrait d'intensifier les efforts faits par le pays dans le domaine de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources minérales.
5. Le Président a souligné que le continent africain était doté de ressources minérales abondantes et diverses bien que de vastes régions du continent n'aient pas été explorés systématiquement. Il a fait observer qu'à l'époque coloniale, les ressources minérales de l'Afrique étaient mises en valeur à l'initiative de sociétés étrangères en fonction de critères qui leur étaient propres en

vue de fournir des matières premières minérales essentiellement à des industries situées à l'extérieur de la région. Seules les ressources minérales revêtant de l'intérêt pour les exploitants étrangers étaient mises en valeur. Les ressources minérales étaient traitées dans la région qu'en fonction des besoins des industries dans les pays consommateurs, sans qu'il soit tenu compte de la production de biens de consommation, de biens intermédiaires et de biens d'équipement en Afrique et pour l'Afrique. Ce système de mise en valeur a eu pour effet, entre autres, de supprimer les initiatives de la part des Africains autochtones pour mettre en valeur des ressources minérales en vue de la consommation locale. Les ressources minérales du continent qui n'avaient pas d'intérêt pour les exploitants étrangers mais auraient pu être utilisées localement, sont demeurées inexploitées ou sous exploitées. C'est ainsi que s'est instaurée une culture tributaire de produits importés à base de matières minérales, il en est résulté que la mise en valeur des ressources minérales, a, au cours de la période coloniale peu contribué au progrès économique du continent.

6. Il a déploré que malgré certains efforts déployés par des pays africains depuis l'indépendance pour accroître la contribution des matières minérales au progrès socio-économique, la région africaine n'exerce pas encore une souveraineté effective sur ses ressources minérales. Des progrès appréciables avaient été obtenus en ce qui concerne la transformation des matières premières minérales en biens de consommation, en biens intermédiaires ou en biens d'équipement. L'exportation continuelle de matières premières minérales avait privé les économies africaines d'une valeur ajoutée considérable. Les industries nationales et régionales qui auraient approvisionné les industries de traitement, de fabrication des matières minérales et des biens d'équipement ont été étouffées dans leur développement. Les économies africaines ont été privées de biens de consommation, de biens intermédiaires et de biens d'équipement qui auraient pu être utilisés dans d'autres secteurs du développement. De même, les pays africains ont été privés de possibilités d'emplois accrus et n'ont pu acquérir des compétences techniques. C'est ainsi que la contribution de l'industrie minière africaine au progrès économique de la région est demeurée faible.

7. Le Président a souligné que la coopération entre pays africains était nécessaire pour stimuler la contribution des minéraux au développement économique de la région. La création d'industries sidérurgiques intégrées sous-régionales et régionales pour fournir les produits dont de nombreux secteurs économiques du continent ont besoin revêtait la plus grande importance. De même la coopération en matière de mise en valeur et d'utilisation de l'énergie était nécessaire. La coopération dans le domaine de la production des agro-minéraux pour l'agro-industrie africaine était également indispensable, compte tenu des pénuries alimentaires chroniques et de l'accroissement démographique rapide dans la région. Il a mis l'accent sur la coopération entre pays africains en matière de fabrication de produits en cuivre et en aluminium pour la consommation locale sur le continent ainsi que sur la coopération dans le domaine de l'utilisation commune des installations existantes de traitement des ressources minérales ou de la création par les pays africains de nouvelles installations. Les arrangements de coopération proposés permettraient de promouvoir et d'utiliser de façon soutenue des ressources complémentaires, de mettre en commun les maigres ressources d'investissement, de mettre en place des entreprises multinationales africaines pour créer des industries utilisant des ressources minérales, de réduire les besoins de la région en matière d'investissement et d'accroître le commerce et la consommation intra-africains de produits et de services minéraux.

8. Le Président a noté que la mise en valeur des ressources minérales aurait un impact maximal sur le progrès économique et social de la région lorsque l'industrie minière du continent tiendrait de plus en plus compte des besoins de la région. Par ailleurs, il était nécessaire de transformer de plus en plus les produits des industries minières de la région en produits de consommation, en produits intermédiaires et en biens d'équipement destinés à la consommation des pays africains. Les modes de dépenses des pays africains devaient aussi de plus en plus se fonder sur les biens et services provenant de la région.

9. Il a vivement recommandé de lier l'exploitation minière aux objectifs du développement national. Les minéraux n'étaient pas inépuisables. Ils devaient être utilisés pour des raisons stratégiques et pour acheter des biens

d'équipement et assurer un transfert de technologie et non seulement pour obtenir des recettes pour l'importation de biens de consommation. Extraire des minerais du sol et ne pas les utiliser pour acquérir des ressources durables comme la technologie, équivalait à vouer la postérité à la pauvreté, ce que la génération actuelle n'avait moralement pas le droit de faire.

10. Le Président a conseillé que, pour faciliter l'application des recommandations de la Conférence, les recommandations soient largement diffusées dans les pays. Ceci, à son avis permettrait aux institutions nationales de réviser leurs politiques et méthodes de développement national afin de satisfaire les besoins sous-régionaux et régionaux. Des investisseurs potentiels (aussi bien locaux qu'étrangers) seraient encouragés à investir dans des industries multinationales africaines utilisant les matières minérales de façon à satisfaire les besoins de la région et d'autres. Le commerce intra-africain des matières premières minérales, de produits semi-finis et de produits finis serait accrue. Les liaisons de transport entre Etats membres seraient améliorées pour faciliter les échanges. La collaboration entre plusieurs pays dans des domaines tels que la formation et l'échange de main-d'oeuvre, la recherche-développement et le partage des expériences en ce qui concerne les activités liées au secteur des matières minérales, serait intensifiée. Par ailleurs, la main-d'oeuvre industrielle et les universités devraient être encouragées à participer aux futures conférences, ce qui permettrait d'associer et d'intégrer les instruments pour l'exécution des politiques de développement national aux recommandations des conférences.

11. Au nom des participants, son Excellence M. William Stewart, Vice Ministre chargé du département des domaines, des mines et de l'énergie de la République du Libéria, a proposé une motion de remerciements au Président et au Gouvernement et au peuple ougandais ainsi qu'au Mouvement national de résistance pour leur hospitalité généreuse. M. Getahun Demissé, Vice-Ministre du département des mines et de l'énergie de l'Ethiopie a appuyé la motion.

12. Le Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) M. Tchouta Moussa a remercié Son Excellence Monsieur le Président de la République de l'Ouganda d'avoir trouvé le temps de présider à l'ouverture

de la réunion et a exprimé le profond regret de M. Adebayo Adedeji de ne pouvoir assister à la Conférence, était retenu à Addis-Abeba à la demande du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour élaborer un rapport intérimaire urgent sur l'exécution du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique. Il a indiqué combien il était impressionné par les efforts de redressement du peuple et du Gouvernement ougandais sous la direction du Mouvement national de résistance. Il a aussi souhaité la bienvenue aux représentants, aux organisations internationales et aux observateurs à la Conférence et rendu hommage à son Excellence M. Robert K. Kitariko, Ministre chargé de la mise en valeur des ressources en eau et des ressources minérales pour les excellentes dispositions qu'il a prises afin que les travaux se déroulent dans une bonne atmosphère.

13. S'agissant des objectifs de la Conférence et de la situation précaire du secteur minier en Afrique depuis la réunion précédente à Lusaka (Zambie) en mars 1985, il a souligné la nécessité de changer les politiques, d'opérer des ajustements structurels d'adopter des mesures correctrices au niveau de la production et de remettre les installations en service de façon à ce que la production minière retrouve son niveau d'antan et permette d'atteindre un degré plus grand d'autosuffisance dans le domaine de la mise en valeur des ressources minérales. Il importait de lancer des opérations d'exploration afin d'éviter les effets préjudiciables dus au manque d'information sur le potentiel du secteur minier en Afrique. Il a souligné les tâches et les difficultés futures, résultant du fait que les minerais naturels étaient en passe de perdre leur primauté en raison de la substitution de plus en plus grande aux importations, de la baisse des investissements et d'une coopération entre pays et sous-régionale peu développée.

14. Il s'est félicité des travaux accomplis par le Comité préparatoire technique sous la brillante présidence de M. Mboijana, comme en témoignaient le rapport du Comité préparatoire technique et le Programme d'action de Kampala soumis à l'examen des ministres responsables de la mise en valeur des ressources minérales en Afrique. Le Secrétaire exécutif adjoint a finalement souhaité que la détermination de l'Afrique à surmonter les difficultés qu'elle a rencontrées dans le secteur minier ces dernières années soit récompensée bien que la voie vers des réalisations plus importantes soit ardue, longue et difficile.

## II. ELECTION DU BUREAU (point 2 l'ordre du jour)

15. La Conférence a élu à l'unanimité le bureau suivant :

Président :	Ouganda
Premier Vice-Président :	Liberia
Second Vice-Président :	Ethiopie
Premier rapporteur :	Côte d'Ivoire
Second rapporteur :	Nigeria

La Conférence a en outre décidé que l'allocution de S.E. M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda et Président du Mouvement national de résistance constitue un document de travail de la Conférence.

## III. PARTICIPATION

16. Ont assisté à la Conférence les représentants des Etats membres suivants : Algérie, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Egypte, Ethiopie, Guinée, Guinée équatoriale, Libéria, Mauritanie, Mozambique, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Tchad, Zaire, Zambie et Zimbabwe.

17. Les représentants et observateurs des institutions internationales et organismes ci-après ont également assisté à la réunion : Organisation de l'unité africaine (OUA), Organisation internationale du Travail (OIT), Département de l'ONU pour la coopération technique et le développement, Centre de mise en valeur des ressources minérales de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, Centre de mise en valeur des ressources minérales de l'Afrique du Centre et Centre régional de services spécialisés dans le domaine des levés, des cartes et de la télédétection.

## IV. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 3 de l'ordre du jour)

18. La Conférence a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Election du bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

4. Déclarations des délégations
5. Examen du rapport du Comité technique préparatoire et des recommandations
6. Questions diverses
- 7 Adoption du rapport et des recommandations de la troisième Conférence régionale sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources minérales en Afrique
8. Date et lieu de la prochaine conférence régionale
9. Clôture de la Conférence.

#### V. COMPTE RENDU DES TRAVAUX

##### Déclarations des délégations (point 4 de l'ordre du jour)

19. Le représentant de l'Angola a exposé à la Conférence la situation du secteur minier dans son pays, héritée de la période coloniale. Le domaine de la géologie et des ressources minérales était peu connu dans le pays en raison de la nature des accords de mise en valeur des ressources minérales passés entre l'Angola et les sociétés minières étrangères ainsi que du manque d'un programme d'exploration rationnelle et systématique, de la planification irrationnelle de l'exploration des gisements, qui mettait l'accent sur les seuls minerais à haute teneur et du fait que les efforts étaient axés sur le pétrole, le diamant et le fer. Les permis d'exploration à long terme accordés aux sociétés multinationales constituaient un autre facteur qui a contribué à cette situation.

20. Après l'indépendance, le Gouvernement avait mis l'accent sur le principe de l'exercice de la souveraineté sur les ressources minérales du pays et conçu une nouvelle politique minière nationale visant à créer des conditions favorables à une mise en valeur rationnelle des ressources minérales et à protéger les intérêts nationaux. Malheureusement, le secteur minier a connu un développement lent du fait de facteurs internes défavorables tels que la mauvaise gestion, le manque de compétences techniques la difficulté à obtenir le matériel



nécessaire et des facteurs extérieurs dont essentiellement les effets de la crise économique internationale sur l'économie angolaise, la chute des cours des matières premières minérales et la hausse des coûts des équipements. La guerre avait également aggravé la situation. En dépit de ces difficultés, l'Angola était disposé à coopérer avec les pays africains pour la mise en valeur des ressources minérales. La Conférence devrait donc élaborer une stratégie en vue d'une meilleure utilisation des ressources minérales de l'Afrique.

21. Le représentant de la Guinée équatoriale a réaffirmé l'attachement de son pays au Plan d'action de Lagos et a assuré la réunion que son pays appliquerait les recommandations de la Conférence.

22. Le Vice-Ministre chargé du département des domaines, des mines et de l'énergie de la République du Libéria a souligné le rôle de catalyseur joué par la troisième Conférence régionale sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources minérales en Afrique et la nécessité de développer les capacités locales de sorte à élargir la base des industries minières afin de relancer la consommation intérieure et le commerce dans la région. L'utilisation des ressources minérales intérieures pourrait alléger le poids de la dette africaine, ce qui permettrait de réduire les importations de biens d'équipement. Cet objectif pourrait être atteint grâce à des études approfondies, à la recherche et à un transfert positif de technologie en vue de l'utilisation des matières premières locales pour la fabrication des produits finis à l'instar de l'Allemagne de l'Ouest et du Japon après la seconde guerre mondiale. La constitution d'un front uni en vue de formuler les modalités d'application du Plan d'action de Lagos permettrait des réalisations plus importantes. Il y avait également lieu de mettre sur pied un Comité technique chargée de mener à une étude approfondie du secteur minéral et l'organisation de réunions régionales à intervalles réduits profiterait largement au secteur minéral africain.

23. En conclusion, le Vice-ministre a recommandé l'élaboration d'un programme d'action mettant l'accent sur un grand nombre de recommandations contenues

dans le Programme d'action de Kampala et comportant une disposition relative à la mise en valeur des bassins fluviaux en vue de la production de l'hydro-électricité à bon marché, ainsi que des études sur les difficultés économiques, politiques et sociales entravant la mise en valeur et l'utilisation des ressources minérales en Afrique ainsi que la création d'un centre de mise en valeur des ressources naturelles pour l'Afrique de l'Ouest, notamment les ressources minérales des Etats membres de la CEDEAO.

24. Le représentant du Nigéria a indiqué que son pays appuyait les politiques et programmes propres à assurer la mise en valeur et l'utilisation effectives des ressources minérales en Afrique. Il a informé les participants que le Nigéria mettait un accent particulier sur la mise en valeur des minéraux industriels pour approvisionner les industries locales. Les regroupements sous-régionaux existants et les institutions régionales devraient être renforcés afin de pouvoir aider les Etats membres à appliquer les recommandations de la conférence.

25. Le chef de la délégation du Soudan a informé les participants que le Ministre de l'énergie et des mines du Soudan n'a pu participer à la troisième Conférence régionale en raison de circonstances imprévues. Il a rappelé aux participants que le Soudan était l'un des plus grands pays du continent et avait un vaste potentiel minier reconnu dans un certain nombre de domaines. Ce potentiel minier n'était exploité que faiblement et attendait d'être mis en valeur et utilisé dans l'intérêt du peuple soudanais. A l'instar de la plupart des pays africains, le Soudan était confronté à un certain nombre de difficultés en matière de mise en valeur et d'utilisation de ses ressources minérales. Le Soudan reconnaissait l'importance de la coopération régionale et sous-régionale entre pays africains et pensait qu'elle permettrait de surmonter les difficultés et d'accroître les possibilités de mise en valeur et d'utilisation des ressources minérales de l'Afrique. Le Programme d'action de Kampala constituait une base rationnelle pour une coopération fructueuse entre les pays africains.

26. Le Vice-ministre de l'énergie et des ressources minérales de Tanzanie a indiqué que depuis les conférences d'Arusha et de Lusaka tenues en 1981 et en 1985 respectivement, son pays avait mis davantage l'accent sur les levés géologiques et l'exploration des ressources minérales. Des programmes élargis de perfectionnement de la main-d'oeuvre avait été mis en oeuvre et les politiques de mise en valeur des ressources minérales réaménagées en vue de stimuler la production et l'utilisation des ressources minérales. La coopération avec le Mozambique pour la réalisation d'études géologiques le long de leurs frontières communes était effective. En ce qui concerne les politiques de mise en valeur des ressources minérales, le pays avait adopté une politique minière qui ouvrait l'exploitation à large échelle à tous les exploitants (locaux et étrangers) et l'exploitation à petite échelle aux seuls exploitants locaux. Depuis 1987, les particuliers ou sociétés détenteurs de permis pouvaient acheter des pierres précieuses et de l'or à des prix concurrentiels, les exporter et retenir jusqu'à 75 % des recettes en devises afin de pouvoir acquérir le matériel et l'équipement d'extraction.

27. Le chef de la délégation ministérielle de l'Ouganda a souhaité la bienvenue aux ministres et à tous les participants ainsi qu'un agréable séjour à Kampala. Se référant au Plan d'Action de Lagos, il a rappelé la nécessité d'une stratégie commune basée sur des mesures collectives et concertées pour l'exploitation et la consommation des ressources minérales de l'Afrique, ce qui supposait la création d'une capacité intérieure permettant de consommer et d'utiliser la production minérale de la région. La dépendance passée à l'égard des exportations extérieures avait largement profité au marché extérieur et favorisé l'expansion des économies développées tandis que se créait une situation où l'Afrique produisait ce qu'elle ne consommait pas et consommait ce qu'elle ne produisait pas. Les efforts collectifs concertés et solidaires des Etats membres permettraient d'utiliser davantage les minéraux industriels, notamment les matériaux de construction, pour transformer le continent en un habitat meilleur et enviable. Les discussions de la réunion devraient contribuer à faire du secteur minéral, un instrument efficace de modernisation et de restructuration de l'économie de la région.

28. Le représentant de la Zambie a indiqué que depuis la première Conférence régionale tenue à Arusha en 1981, le secteur minier africain connaissait une conjoncture économique extérieure défavorable caractérisée par un ralentissement de la croissance dans les pays industrialisés, un protectionnisme accru, une augmentation des taux d'intérêt sur l'emprunt extérieur y compris des facilités de crédits défavorables, la réduction des investissements étrangers et la persistance de la faiblesse de la demande et des cours des matières premières d'exportation.

29. La mise en valeur des ressources minérales africaines continuait à dépendre des vieilles industries minières traditionnelles et l'utilisation locale des minéraux n'a pas connu de croissance sensible faute d'une base industrielle solide suite à la lenteur avec laquelle les pays africains acquerraient la technologie appropriée.

30. La position africaine dans le contexte du secteur minier mondial pourrait se dégrader davantage, en particulier avec les possibilités qu'offre l'exploration des ressources minérales des fonds marins qui approvisionneraient les industries des pays développés en matières premières, ce qui rendrait ceux-ci autosuffisants et non plus tributaires des minerais de l'Afrique.

31. Les Etats africains devraient relever le défi avec courage et détermination et élaborer une stratégie fiable. Il a remercié les Etats membres et le secrétariat de la CEA pour le soutien qui lui avait été apporté en sa qualité de Président de la deuxième Conférence régionale.

32. Le Vice-ministre des mines du Zimbabwe a souligné l'importance pour la région de trouver des matières premières de remplacement pour les minéraux stratégiques que les pays occidentaux obtenaient en République sud-africaine et qui, à l'instar du Zimbabwe, pourraient être produits par les Etats membres de l'OUA si un programme d'action coordonné était appliqué à cet effet.

L'utilisation de produits de substitution aux importations grâce à un enrichissement des minéraux en aval devenait de plus en plus nécessaire pour améliorer les conditions de vie en Afrique, et le poids de la dette sur l'économie de la région pourrait être mieux allégé grâce à une mise en valeur des ressources minérales ayant une valeur marchande afin d'améliorer la situation financière de la région.

Examen du rapport du Comité technique préparatoire et des recommandations (point 5 de l'ordre du jour)

33. Monsieur Saul Mboijana, Commissaire adjoint aux mines de l'Ouganda et Président du Comité technique préparatoire a présenté aux ministres le rapport et les recommandations contenues dans le Programme d'action de Kampala. La Conférence a adopté le rapport et le Programme d'action de Kampala, après y avoir apporté les modifications proposées au cours des débats. Ils figurent comme annexes I et II.

Questions diverses (point 6 de l'ordre du jour)

34. La nécessité de suivre l'application des recommandations et des dispositions prises en vue de la prochaine conférence régionale a été soulignée. La Conférence a recommandé que les membres du bureau et la CEA cherchent des moyens d'assurer le suivi des recommandations et des dispositions prises en vue de la prochaine conférence.

Date et lieu de la prochaine Conférence régionale  
(point 8 de l'ordre du jour)

35. La Conférence a mis l'accent, au cours des discussions, sur la nécessité d'organiser les conférences régionales par rotation dans les sous-régions de l'Afrique afin que les participants se rendent compte des problèmes des

différentes sous-régions. La Conférence a convenu du principe de la rotation et noté que la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe avait déjà accueilli la Conférence, ce qui n'était pas le cas des sous-régions de l'Afrique du Centre, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique du Nord.

36. La Conférence a accepté l'offre du Zaïre d'accueillir la quatrième Conférence régionale sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources minérales en Afrique en 1990. Le secrétariat devra consulter les autorités zairoises quant à la date exacte.

37. La Conférence a recommandé que des ateliers et séminaires sur différents thèmes relatifs aux recommandations de la troisième Conférence régionale se tiennent au Zimbabwe et dans d'autres pays intéressés.